

FORUM MULTI-ACTEURS DE DIALOGUE ET DE PLAIDOYER

20-21 Novembre 2019



Gorée Institute, Dakar -
Sénégal



Pour une gestion transparente et inclusive des ressources
minérales : *Quelles stratégies pour la sécurité et le bien-
être des populations ?*

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS



Introduction

Le Gorée Institute en partenariat avec Enda Lead Afrique, le Forum civil, Publiez Ce Que Vous Payez et le Réseau des parlementaires pour la bonne gouvernance des ressources minérales (RGM) a organisé les 20 et 21 novembre, un Forum multi-acteurs de dialogue et de plaidoyer de deux jours sur le thème : « Pour une gestion transparente et inclusive des ressources minérales : Quelles stratégies pour la sécurité et le bien-être des populations ? »

Contexte

La problématique de la gouvernance des ressources naturelles se pose aujourd'hui avec plus d'acuité en raison notamment des cinq gisements majeurs contenant des réserves estimées à 450 millions ou 500 millions de barils de pétrole. Autant ces découvertes ouvrent de nouvelles perspectives à l'économie du Sénégal, autant il est légitime de s'interroger sur la manière dont les ressources naturelles pourraient engendrer une croissance économique au profit de toutes les populations, y compris les femmes et les jeunes.

Se pose ainsi entre autres questions le partage juste et équitable des revenus tirés des ressources minérales au Sénégal, la transparence et la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif de façon générale.

Il s'agit, conformément à la Vision Minière pour l'Afrique (VMA), de favoriser une exploitation équitable et optimale des ressources en vue d'une large croissance durable et d'un développement socio-économique. Cette vision est matérialisée au niveau national à travers l'Article 25-1 de la Constitution du Sénégal qui dispose que les ressources naturelles appartiennent au peuple, qu'elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie et que l'exploitation et la gestion des ressources naturelles doivent se faire dans la transparence et de façon à générer une croissance économique, à promouvoir le bien-être de la population en général et à être écologiquement durables. Cependant cette vision, aussi bien continentale que nationale, fait face à un certain nombre de défis multiples et variés dont notamment la transparence dans le processus d'attribution des titres d'exploitation, l'équité dans le partage des revenus, les impacts sociaux et environnementaux, le respect des droits humains, la gestion des enjeux sécuritaires, entre autres. Ainsi, pour assurer la sécurité et le bien-être des populations, un certain nombre de préalables devront être pris en charge et ceux-ci supposent l'implication de toutes les parties prenantes à savoir l'État, la société civile, le secteur privé, les universités et centres de formation et de recherche, les entreprises d'exploitation nationales et étrangères, les citoyens, etc.



Objectif

Le Gorée Institute, Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique, dans le cadre de son projet Gouvernance des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, appuyé par la Fondation Ford et qui vise à « favoriser le partage juste et équitable des revenus tirés des ressources minérales et pétrolières au Sénégal » a décidé à la suite de plusieurs activités et en collaboration avec le RGM, Enda Lead Afrique Francophone, le Forum civil et PCQVP de clôturer la première phase du Projet par l'organisation de ce Forum annuel multi-acteurs et inclusif de deux jours afin de réfléchir sur les stratégies et actions pour une exploitation responsable et transparente au profit des populations.

Ce forum a accueilli plus d'une cinquantaine de participants, notamment de l'État (Gouvernement, Assemblée Nationale, CESE, HCCT), du Secteur privé (entreprises extractives, syndicats, etc.), des Partenaires techniques et financiers (ambassades, fondations, agences de développement, etc.), de la Société civile (OSC, ONG, Think-tank, experts du secteur minier, etc.), des Universités, Centres de recherche et de formation, des bloggeurs, etc.

Le forum a été ouvert par les discours des représentants du Gorée Institute, du Conseil Économique, Social et Environnemental et du Ministère du Pétrole et des Énergies. Cette cérémonie d'ouverture a été l'occasion pour le CESE de réaffirmer son attachement à la démarche factuelle et scientifique et son engagement à inviter les acteurs à une gestion transparente du secteur extractif tel que décliné dans leur avis fait à l'État sur « Les enjeux et opportunités d'une gestion durable des ressources naturelles, en particulier le gaz et le pétrole ». Le Ministère a également décliné la vision de l'État qui a été plus amplement exposée lors du panel y afférent, sur l'importance des découvertes du pétrole enregistrées au Sénégal depuis 2014, l'adhésion volontaire à l'ITIE, la réforme du code pétrolier et l'adoption de la loi sur le contenu local, ainsi que la mise en place de plusieurs institutions comme le Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-Petro gaz), l'Institut Nationale du Pétrole et du Gaz (INPG) et la stratégie du gaz power qui est en train d'être mise en place pour réduire considérablement le coût de production de l'électricité.



Points à retenir et recommandations

Vision nationale sur le pétrole et le gaz : la question de l'inclusion et de la participation

La vision de l'État du Sénégal sur le pétrole et le gaz consiste à avoir une énergie durable, de qualité disponible à tous (à moindre coût), respectueuse de l'environnement et ayant comme fondement l'émergence du pays. Cette vision est articulée autour de cinq valeurs la transparence, la performance, l'équité, la durabilité et l'égalité de genre. A travers les interventions d'autres préceptes de bonne gouvernance devant accompagner la vision ont été relevés à savoir la concertation et l'inclusion, l'obligation de rendre compte, le droit à l'information, la sauvegarde de l'environnement, l'accompagnement et l'implication du privé national, l'évaluation des contrats et projets, la mise en place de projets intégrés pour une transformation structurelle, etc. L'État du Sénégal œuvre en ce sens à l'exemple de l'adhésion à l'ITIE et l'implication future des populations impactées par le projet GTA pour les prochaines assises du Ministère afin d'améliorer la loi sur le contenu local.



“ *Tout le dispositif juridique est mis en place par l'État pour assurer la bonne gouvernance des ressources minières et pétrolières.*



MANAR SALL, REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
DU PÉTROLE ET DES ENERGIES

Recommandations

- Favoriser la concertation et l'Inclusion avec notamment une politique déclinée en tenant compte de la contribution des acteurs concernés et asseoir les conditions idoines à cet effet.
- Palier au déficit de communication, source d'incompréhension et de défiance et qui ne permet pas de relever les réalisations de l'État du Sénégal avec l'exemple de la subvention payée par l'État du Sénégal à la SENELEC à hauteur de 145 milliards pour faciliter l'accès à l'électricité.
- Mettre en place une stratégie de communication visant également à prévenir les tensions, mais aussi les menaces qui affectent la sous-région.
- Garantir la transparence à tous les niveaux de la gestion des ressources minérales.

“ *Il ne faut pas sous-estimer cette perception négative sur le pétrole qui vient de l'extérieur.*



PAPE ALIOUNE BADARA PAYE,
ITIE

Optimisation des revenus de l'État dans le secteur extractif : État des lieux, enjeux et défis

Pour les moyens d'optimisation des revenus de l'État dans le projet GTA, il apparaît une évolution de la fiscalisation avec l'amélioration des sources de revenus. En effet, le nouveau code pétrolier intègre, au-delà des impôts et taxes, la quote-part de la production et des dividendes d'autres outils fiscaux à savoir les bonus de signature et de production et aussi la possibilité pour l'État du Sénégal d'augmenter sa participation jusqu'à 30%.

Pour la politique sur le contenu local, bien que l'on relève quelques initiatives liées à l'emploi notamment des jeunes et à la construction d'infrastructures à l'exemple de la société IAMGold dont les employés sont à 21% des populations de Kédougou, 72 % de Saraya ou comme la société PMC qui emploie 55% des populations de Kédougou, des limites sont relevées. En effet, malgré ces politiques de promotion du contenu local, un certain nombre de limites sont identifiées dans ce cadre, notamment l'exigence d'une vingtaine d'années d'expérience pour les cabinets nationaux, le manque d'accompagnement, la mauvaise gestion au sein des PME et la question de la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée.

“ Depuis 1998, l'Etat du Sénégal a une politique de la gouvernance des ressources pétrolières et gazières qui s'appelle LPDSE et qui fixe les objectifs tous les 5 ans...



NDEYE ROKHAYA DIALLO GUINNING,
PETROSENS

Recommandations

- Pour ce qui est du contenu local dans le domaine des hydrocarbures, il faut s'inspirer du Nigeria en termes de création d'emplois et de chaîne de valeurs
- Aider les PME à s'organiser pour qu'elles bénéficient des opportunités d'affaires
- Penser aux priorités nationales pour le développement
- Renforcer le secteur privé national
- Renforcer les capacités du personnel sénégalais pour qu'ils puissent connaître le nombre de baril de pétrole et le poids des substances minérales que les sociétés exploitent.
- Revoir la position des clubs des investisseurs qui exigent 20 ans d'expérience aux cabinets, privilégier la compétence pour permettre aux cabinets du Sénégal de bénéficier des revenus de ce secteur.
- Faire la promotion des jeunes talents pour remplacer les expatriés dans les secteurs des hydrocarbures
- Élaborer un plan de contenu local annuel
- Obliger les entreprises pétrolières à dresser un bilan et perspective relative au contenu local
- Rationaliser les exonérations fiscales dans le projet GTA
- Aligner la convention GTA avec les dispositions de la nouvelle loi pétrolière de 2019.
- Donner la possibilité aux entreprises privées de participer à l'actionariat.

Le Parlement dans la gouvernance des ressources minérales

Le parlement, en tant que représentant du peuple, doit jouer un rôle d'avant-garde et de veille dans le processus d'attribution des permis miniers et d'hydrocarbure. Il doit aussi contrôler l'action gouvernementale à travers des mécanismes de suivi à l'instar du RGM avec des visites de terrain, l'organisation de foras et d'ateliers d'évaluation, la production de document pour l'Assemblée nationale et ainsi contribuer à permettre aux sénégalais de bénéficier des retombées tirées de l'exploitation des ressources minérales.

Ce rôle que doit jouer le parlement dans la gouvernance des ressources minérales se heurte cependant à un certain nombre de limites ou d'obstacles comme la transmission de leur document aux institutions habilitées à prendre des décisions, le « vote mécanique », le vide juridique, le caractère technique du secteur ou l'asymétrie d'informations entre société minière et parlement.

“ *Le parlement n'est jamais présent à l'attribution des contrats, contrairement à ce qui se passe au Ghana et au Nigeria* ”



HONORABLE SEYDOU DIALLO,
MEMBRE DU RGM

Recommandations

- Renforcer les capacités des parlementaires, mieux les outiller et pallier ainsi aux votes « mécaniques »
- Revoir les critères de sélection des députés
- Donner la bonne information et encourager certaines bonnes pratiques
- Mettre à la disposition des parlementaires des personnes ressources, experts dans le domaine et de manière générale sur les politiques publiques.
- Harmoniser la législation et les mécanismes au niveau régional avec la prise en compte des bonnes pratiques.
- Assurer la relève avec la formation de jeunes pour les futures législatures.
- Créer des réseaux de ramification communautaire pour le réseau parlementaire pour la bonne gouvernance des ressources minérales
- Prendre conscience des implications de la majorité présidentielle et trouver des voix d'atténuation comme en France avec les débats préalables.



Contrôle de la corruption dans la gouvernance des ressources minérales

Il est constaté, bien qu'il y ait quelques avancées, un difficile contrôle de la corruption liée notamment à l'absence d'élément de contrôle et d'organe d'inspection, des ambiguïtés dans certaines législations. Par ailleurs, l'inexistence d'une stratégie globale de gestion des ressources, le déficit d'information et de communication par exemple dans les localités qui abritent les sites miniers, la monopolisation des décisions par le président de la République et les ministres sont aussi d'autres facteurs qui ne militent pas en faveur d'un contrôle fructueux de la transparence.

“ Dans le secteur pétrolier il n'y a pas d'organe qui fait de l'inspection afin de détecter la corruption



BIRAHIM SECK,
FORUM CIVIL

Ce contrôle est également rendu difficile par l'ineffectivité de certains fonds, la crise de la démocratie représentative portant atteinte à la protection de l'espace civique ainsi que la restriction de la liberté de manifester reconnue aux populations.

“ L'octroi des titres miniers et hydrocarbures est fait entre quatre murs. Les avis des communautés ne sont pas pris en compte dans la décision finale. Et comme conséquence logique, cela crée des foyers de tensions...



BOUBACAR TAMBA,
PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

Recommandations

- Mettre à la disposition des acteurs des outils de contrôle pour garantir la transparence, palier à la corruption dans la justice en réformant la gestion de la carrière des magistrats.
- La nécessité pour le gouvernement de réformer le cadre administratif notamment l'OFNAC, l'IGIE, etc.
- Implication des OSC dans l'adoption des lois à l'instar de la prise en compte de certains de leurs propositions lors de l'élaboration du nouveau Code minier.
- Outiller les parlementaires pour une meilleure maîtrise des outils de contrôle et d'évaluation des revenus miniers et pétroliers et favoriser des cadres d'échanges entre la société civile et les parlementaires.
- Créer une véritable chaîne de décision allant des collectivités territoriales jusqu'au président de la République.
- Réformer la législation et les contrats en commençant par la renégociation des contrats miniers déjà octroyés comme celui des ICS.
- Mettre en place, au-delà des licences octroyées par l'État, une licence sociale pour permettre aux populations de donner leurs avis, leur consentement.
- La société civile, au lieu de promouvoir la co-supervision du secteur avec l'État, devrait plutôt privilégier les actions d'alerte et de contestation. Elle doit susciter aussi le contentieux africain en saisissant la Cour africaine des droits de l'homme.
- Garantir l'accès à l'information, la liberté d'expression et de manifestation.

“ Il faut que les gens s'expriment sans avoir besoin de se prévaloir d'un titre quelconque. Il ne faut pas faire du Pétrole une affaire élitiste



SYLLA SOW,
ARTICLE 19

Protection des droits des communautés riveraines des sites extractifs : stratégies de réparation et prévention des conflits

Les populations qui accueillent les projets miniers souffrent des impacts négatifs des opérations minières. Au-delà d'une absence d'information, les populations riveraines sont victimes de violation des droits humains, notamment une compensation faible, les mauvaises pratiques qui se traduisent par des pertes dans la vente de leurs terres, la dégradation de leur environnement, etc.

La présentation du rapport monitoring de Gorée Institute sur l'impact de l'exploitation des ressources minières faites sur la base des perceptions des populations révèle qu'il y a plus d'externalités négatives que de retombées positives en termes notamment d'emploi, de développement d'infrastructure, d'éducation, de santé, etc.

Pour réduire cette situation, les sociétés ont pris des initiatives qui contribuent à prévenir les tensions et conflits comme la mise en place de cadre de concertations, de forums de négociation, des indemnisations au profit des populations les plus touchées. Néanmoins, celles-ci demeurent insuffisantes au regard des impacts relevés.

“ *Le partage équitable des revenus est un bon moyen de prévention des conflits dans les zones minières avec la RSE* ”



GNAGNA DIÈYE,
ENDA LEAD AFRIQUE FRANCOPHONE

Recommandations

- Mettre en place un cadre de référence qui puisse mettre en pratique des règles pour l'Etat et les entreprises avec la participation efficace des parties prenantes.
- Harmoniser les plans RSE pour avoir plus d'impact positif et aider à l'acceptabilité des projets sociaux.
- Réviser la loi relative à l'indemnisation qui date de 1976
- Mise en place d'une fiscalité environnementale (fiscalité verte) pour réparer et non sanctionner simplement
- Adopter une convention locale
- Apporter une solution à la divergence des intérêts entre l'Etat et les collectivités
- Inciter la société civile à jouer le rôle dans la capacitation des collectivités.
- Impliquer les femmes dans les processus car elles n'ont plus d'activités génératrices de revenus et leurs filles obligées de s'occuper des enfants sont exposées à la déperdition scolaire.
- La nécessité pour l'État d'avoir une stratégie pour que l'exploitation minière puisse participer au désenclavement des zones.



AGENDA DU FORUM



FORUM MULTI-ACTEURS DE DIALOGUE ET DE PLAIDOYER
Pour une gestion transparente et inclusive des ressources minérales : Quelles stratégies pour la sécurité et le bien-être des populations ?
20-21 Novembre 2019, Gorée Institute, Dakar - Sénégal



AGENDA

JOUR 1 : MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

JOUR 2 : JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

07:30-09:00 Départ chaloupe-Accueil-Petit déjeuner

09:00-09:45 Cérémonie d'ouverture

- Le Ministère du Pétrole et des Énergies
- Le Conseil économique, social et environnemental

VISION NATIONALE SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ : LA QUESTION DE L'INCLUSION ET DE LA PARTICIPATION

- La vision de l'État du Sénégal sur le pétrole et le gaz
- Quelle place pour les citoyens, la société civile et le secteur privé national ?

Panélistes :

- Manar Sall, Ministère du Pétrole et des Énergies
- Pape Alioune Badara PAÏE, ITIE

Modérateur :

- M. Moussa Mbaye Gueye, Enda Lead Afrique

11:15-11:30 Pause-café

Optimisation des revenus de l'État dans le secteur extractif et contribution au développement local

- Les mécanismes de partage des revenus tirés de l'exploitation des ressources minérales: Cas pratique projet GTA
- Les politiques de contenu local dans le secteur extractif, opportunités d'affaires réelles et potentielles pour le secteur privé local et national

Panélistes :

- Thaly Faye, Forum civil
- Omar Cisse, Enda lead

Modérateur :

Demba SOW, RGM

13:00-14:00 Déjeuner

Le Parlement dans la gouvernance des ressources minérales

- Rôle et responsabilité du Parlement dans le processus d'attribution des permis miniers et d'hydrocarbures
- Les mécanismes de suivi des politiques minières et pétrolières par le Parlement
- Limites du parlement dans la gouvernance des ressources minérales

Panélistes :

- Seydou DIALLO et Nadia SANÉ, Réseau parlementaire pour la bonne gouvernance des ressources minérales (RGM)
- Djiby NDIAÏE, Gorée institute

Modérateur :

- Abdou Malick BOUSSO, PCQVP

Contrôle de la corruption dans la gouvernance des ressources minérales

- La corruption dans le secteur extractif, niveau d'ancrage et moyens de mitigation
- La chaîne de décision du secteur extractif, quelle place pour les parlementaires, la société civile et des collectivités territoriales
- Protection de l'espace civique et contrôle citoyen : quels mécanisme et stratégie

Panélistes :

- Birahim Seck, Forum Civil
- Boubacar TAMBA, Publiez Ce Que Vous Payez
- Sylla Sow, Article 19

Modérateur :

- M. Doudou DIA, Gorée Institute

SESSION 4
09H00 - 11H00

11:00-11:15 Pause-café

La protection des droits des communautés riveraines des sites extractifs : stratégies de réparation et prévention des conflits

- Présentation du rapport de monitoring des impacts de l'exploitation minières : la perception des populations
- Exploitation minière et protection de l'environnement
- Les externalités négatives de l'activité minière au Sénégal : mécanismes de réparation et stratégies de prévention des conflits

Panélistes :

- Sémou NDIAÏE, Morç TRAORE, Gorée Institute
- Demba SOW, RGM
- Gnagna DIENE, Enda Lead Afrique

Modérateur :

- M. Moussa Mbaye Gueye, Enda Lead Afrique

SESSION 5
11H15 - 12H45

12:45-14:00 Déjeuner

14:00-14:30 Présentation de la plateforme

14:30-15:30 Synthèse des recommandations Par Sokhna NDIAÏE

15:30-16:00 Conclusion et clôture du forum

16:00-16:30 Pause-café et départ

